

Variétés sur les pays Moïs, Gouvernement de la Cochinchine, 1935. Cinq extraits.

Généralités sur les Moïs (pages 43-45)

[...] L'histoire annamite, le raisonnement, des monuments dont les ruines subsistent encore s'accordent à démontrer qu'il a existé autrefois, dans la partie supérieure de la vallée du Dong-naï, de celle du Song-bé et dans les diverses régions occupées ou parcourues aujourd'hui par des tribus sauvages, pour la plupart indépendantes, un ou plusieurs Etats jouissant d'une civilisation avancée, ayant le goût des arts très développé et notamment celui de l'architecture et de la sculpture.

Comment ces Etats ont-ils été détruits d'une façon si complète qu'il n'en reste plus aucune trace, que leur langue même semble inconnue de ceux qui, en ces mêmes lieux, vivent aujourd'hui errants et misérables.

Des hommes dont l'opinion fait autorité en cette matière se sont refusé à admettre que les Moïs actuels puissent être les descendants de ces anciens peuples, détruits par une cause ignorée. Si l'on s'en tenait, en effet, d'une façon absolue, au jugement que l'on porte habituellement sur ces populations, il paraîtrait impossible qu'un peuple puisse occuper, dans l'échelle de la civilisation, un rang inférieur à celui qu'y tiennent les Moïs. Il me semble, pourtant, qu'il n'y a là qu'une difficulté apparente.

La lecture de l'histoire des peuples qui ont laissé des chroniques, celle des Juifs en particulier, épouvante lorsqu'on songe à la férocité avec laquelle ils faisaient la guerre. A chaque page de la Bible, tel ou tel prophète fait attaquer, au nom de la divinité, quelque peuple voisin. On tue tous les hommes, toutes les femmes, tous les enfants; les vierges seules sont gardées pour être réparties entre les combattants. D'immenses capitales, comme Ninive et Babylone, disparaissent d'un seul coup, on pourrait dire en une seule nuit, et le désastre est si complet que l'antiquité oublie la place même qu'elles avaient occupée. Il faut la science contemporaine pour retrouver la première de ces cités sous des monceaux de cendres et de décombres. Après de pareils exemples, est-il donc étonnant que de petits royaumes comme ceux dont nous parlons aient pu disparaître sans laisser de traces ?

Je suppose donc que c'est à la suite d'un désastre analogue que ces royaumes ont été anéantis. Ni la peste, ni un tremblement de terre, ni tout autre fléau naturel n'a détruit ces nations : c'est une armée conquérante ! Alors la mort a succédé à la vie, le silence et la solitude ont régné là où auparavant s'élevaient des cités puissantes habitées par un peuple policé et ami des arts.

Or, quelques rares habitants de ces villes ont pu échapper au massacre; fuyant dans les forêts, sans recours, sans armes, sans outils, ils se sont vus contraints de soutenir le combat pour la vie matérielle et dans cette préoccupation de tous les instants, ils ont dû retourner bien vite à l'état de nature. Qu'on se les représente, en effet, nus, isolés, traqués par leurs vainqueurs qui voulaient les réduire en esclavage; obligés, pour cultiver le sol, de s'emparer des buffles sauvages, sans armes pour se défendre contre les bêtes féroces ! Comment, lorsque la vie matérielle était si difficile, auraient-ils pu songer à la vie intellectuelle ?

Le plus grand nombre de ces malheureux succomba sans doute sous le poids accumulé de tant de causes de mort; d'autres, plus heureux, ayant pu peut-être sauver avec eux leur famille, adoptèrent alors le genre de vie que mènent aujourd'hui les Moïs.

La nécessité de vivre fait négliger toute considération de morale ou d'humanité. C'est pour cela que l'état de guerre est l'état naturel des peuples sauvages, qui sont dénués de tout ce qui est nécessaire à la vie. La guerre dans ce cas est un acte rigoureusement logique par lequel on enlève à son voisin ce dont on manque soi-même. Voilà pourquoi nous voyons aujourd'hui si souvent des tribus de sauvages s'exterminer les unes les autres. [...]

Moïs Mokaos du bassin du Dong-naï (pages 46-47)

[...] Les Moïs sont établis en villages; ils sont évidemment les esclaves des Annamites de ces régions, j'entends par là que ceux-ci leur ont fait habilement des avances que les Moïs sont incapables de rembourser, et qu'ils les obligent à travailler pour eux. Les Moïs se soumettent à cette contrainte; de cette façon ils sont certains de trouver, en cas de famine ou de calamités, secours et protection près de leurs maîtres,

qui ont tout intérêt à les conserver; puis ce joug n'est pas trop lourd, car, en échange de leur travail, ils reçoivent en nature une rétribution qui, si modique qu'elle soit, leur assure des jouissances dont ils seraient absolument privés autrement : du sel, du fil de cuivre, des étoffes, des outils etc., etc.

Je ne m'étendrai pas davantage sur les mœurs et sur les usages de ces Moïs qui sont à peu près les mêmes, je crois, que ceux des Beleus et des Benons, sur lesquels je me réserve de donner des détails plus complets. Cependant, les sauvages de cette région m'ont semblé moralement inférieurs sur beaucoup de points à ceux du bassin de la Dare-gloune et de la Direman. Ils sont excessivement superstitieux et beaucoup moins hardis pour attaquer les animaux des forêts. L'aventure suivante, qui m'est arrivée en descendant le Dong-naï, à mon retour, semblerait du moins le prouver. Je revenais, avec huit pirogues contenant mes bagages, du Dare-oué à Angkéhang. Tout à coup nous aperçûmes passant au pied de la berge qui, à cet endroit, surplombe le cours du fleuve de plus de 15 mètres, un énorme rhinocéros femelle et son petit. Ces animaux, accoutumés sans doute à voir les Moïs s'abstenir constamment de toute agression, ne se dérangeaient aucunement; ils continuaient au contraire d'avancer, et ce, d'autant plus lentement qu'à chaque pas ils enfonçaient profondément dans l'argile grasse qui forme sur ce point le lit du Dong-naï. Pour trouver un endroit favorable d'où ils pussent escalader la berge et regagner la forêt, il leur fallait continuer de marcher dans ces conditions sur une longueur de plus de 1.500 mètres. Avec ma carabine rayée, tirant une balle à pointe d'acier du poids de 53 grammes, je n'avais qu'à maintenir ma pirogue à une vingtaine de mètres des rhinocéros et à tuer la mère; la capture du petit de la grosseur d'un veau de quatre mois, était ensuite facile. Mais, soit poltronnerie, soit superstition, il me fut impossible de contraindre mes deux rameurs à s'arrêter. Promesses, menaces, rien n'y fit, – il ne faut pas oublier que le moindre faux mouvement peut faire chavirer ces légères embarcations – la mienne passa à 50 mètres des animaux avec la rapidité d'une flèche. Lorsque mes rameurs, intimidés à la fin par mes menaces, se décidèrent à me débarquer, c'est en vain que j'essayai de rejoindre la proie qui s'éloignait pourtant bien lentement ! Après une demi-heure de poursuite, je la vie cependant traverser le fleuve, mais à 100 mètres devant moi, gagner l'autre rive et

disparaître. Je revins tout ensanglanté par les efforts que j'avais dû faire pour m'ouvrir un passage à travers le fourré, épuisé de fatigue et, par-dessus tout, de très mauvaise humeur contre les Moïs qui m'avaient fait manquer une pareille bonne fortune. [...]

Excursion chez les Moïs indépendants (pages 106-107)

[...] Ce village est le dernier village moï plus ou moins soumis à notre administration; tous ces pauvres gens se sont montrés tout le temps bons, mais très craintifs; ils ont l'air et sont, je crois, très abrutis par leur ivrognerie, et les Annamites des frontières, tant de nos provinces que de l'empire Annam, les exploitent en les effrayant. Ils ne sont pas beaux, sont plus forts que les Annamites avec qui certainement, ils sont un peu mélangés; pourtant, leur type s'éloigne du type annamite : ils ont les yeux moins bridés, le teint plus foncé, beaucoup ont les cheveux crépus et de la barbe peu fournie. Leurs maisons sont élevées de 3 à 4 mètres au-dessus du sol; les murailles ne sont point perpendiculaires sur le plancher, mais font un angle obtus en dedans de la case; la toiture tombe beaucoup plus bas d'un côté que de l'autre et la muraille est également plus basse du même côté, qui est généralement celui exposé à la brise de sud-ouest. Les intérieurs sont propres; les villages se composent de plusieurs maisons placées sans ordre. Ils cultivent le riz en ray et en rizière quand il y a dans le village des Annamites qui les font travailler; ils cultivent beaucoup de tabac et vivent de divers produits des forêts. Ils récoltent, filent et tissent le coton, dont ils font eux-mêmes des couvertures assez belles qu'ils mettent la nuit et le matin. Du reste, ils sont plus ou moins vêtus de lambeaux de défroques annamites. Il n'y a pas chez eux cette unité de costume ou de manque de costume que j'ai trouvé chez les Moïs indépendants. Les femmes que j'ai vues étaient toutes assez vêtues et dans le même genre que les femmes annamites de la campagne; elles ne sont pas belles. Le chef de canton est un Annamite. Entre autres renseignements, il me dit que, de Ta-tan à Long-thanh, il faut deux jours à pied et quatre en char à buffles, et j'ai pu vérifier l'exactitude de ces renseignements à mon retour. [...]

Les Stiengs de Bro'Lam (pages 124-125)

Le Stieng – Le sauvage stieng est fort grand, parfaitement droit, robuste, rarement malade, léger à la course; chez lui on ne rencontre pas de nains, de gens rabougris ou boiteux. Deux jours après ses couches la femme stieng ne craint pas de sortir et d'aller au ruisseau ou à la fontaine pour prendre un bain.

Un caractère particulier à plusieurs de ces habitants de la forêt, c'est la longueur de leurs bras; se tenant debout, ils peuvent de la main presque toucher le genou.

Le sauvage stieng ne peut être rattaché à la famille mongole ou chinoise. La langue chinoise a des tons, la langue stieng n'en a pas; le Chinois n'a pas la lettre finale *r*, le Stieng la prononce très bien; le Chinois a les yeux obliques, le Stieng jamais; on ne trouve pas de cheveux crépus chez le Chinois, ils sont au contraire communs chez le Stieng. Si le Stieng n'a pas de caractères de ressemblance avec le Chinois, il en a beaucoup avec les Cambodgiens, Malais, Siamois, donc il doit avoir une même origine que ces derniers. Chez le Stieng pas de tradition ou d'histoire, pas le plus petit monument du passé, ni tombes ni autels. Mes recherches sur ce point n'ont pas abouti à grand-chose; deux traditions seulement, la première au sujet du déluge universel très clairement formulée; la seconde ayant trait à leur industrie primitive. Les Stiengs me rapportaient que leurs pères ne cultivaient pas même le riz autrefois, se contentant de la chasse et de la pêche. Ce ne fut que plus tard que la culture du riz fut introduite. La culture dont ils ne connaissent pas l'origine, et qui leur vient de leurs ancêtres, c'est la culture du tabac. Je puis affirmer que le Stieng d'aujourd'hui ressemble fort au Stieng d'autrefois. L'habitude de fumer est passée à l'état de nature, et n'allez pas croire qu'il n'y a que l'homme à fumer, la femme comme l'homme, la fille aussi bien que le garçon, les petits et les grands, les vieux et les jeunes, l'enfant et le vieillard, tout le monde sans exception fume. L'enfant, sur les bras, laisse la mamelle pour prendre la cigarette de sa mère, aspire deux bouffées, la rend à qui de droit pour boire vite un coup.

Mœurs des Stiengs – Pour avoir, en deux mots, une idée générale des mœurs des Stiengs, il n'y a qu'à se représenter la république animale quadrupède dont j'ai parlé plus haut et dont l'éléphant est le chef ou roi purement nominal. Le premier bien, le bien par excellence que le Stieng cultive par-dessus tout, est la liberté. Dans cette

république tout le monde est libre, mais libre de la plus grande liberté; l'esclave seul fait un peu exception à cette règle. L'idéal et le modèle de la vraie liberté, le Stieng semble les avoir empruntés à ces bandes de ruminants mangeant et buvant, souvent en repos sur un monticule à l'ombre de quelques grands arbres, quelquefois en voyage à la recherche d'un meilleur pâturage. Etant donné chez le Stieng cet amour inné pour la plus entière liberté, on devine aisément quelle est la hiérarchie civile et politique de son gouvernement.

Roi des Stiengs – Les sauvages stiengs ont-ils un roi ? Les sauvages n'ont pas de roi. La tribu stieng n'a pas de gouverneur général; un groupe de villages n'a pas de chef reconnu, le village seul a ordinairement un chef ou maire, ou roi, si on veut lui donner ce nom; mais chef, maire ou roi, ce titre n'en est pas moins plus honorifique que réel, c'est un roi qui règne, mais qui ne gouverne pas. Dans un festin il aura la première place, dans une assemblée il présidera; s'il faut donner un ordre, il sera obéi ou non selon le plus ou moins de bonne volonté des sujets. En aucun cas, sa majesté ne prendra le ton du commandement, mais toujours celui de la prière.

En cas de division dans cette minime commune, qu'arrive-t-il ? la guerre; pas le moins du monde, les sujets mécontents ou rebelles abandonnent leurs vieux pénates pour aller en élever de nouveaux dans un autre coin de la forêt, et cela formera la souche d'une nouvelle république.

Pouvoir – Dans la tribu stieng chaque village est parfaitement indépendant de tous les villages voisins; il peut y avoir quelquefois des rapports d'une plus grande familiarité avec les uns qu'avec les autres, mais de sujétion, jamais, et, à part quelques bourgs composés d'un très petit nombre de familles, l'on trouve généralement un chef dans chaque village, très souvent chef de nom seulement, mais il existe. Aussi l'étranger en entrant au village demande aussitôt où est la maison du chef, la maison qui ne se distingue nullement de celle du sujet, soit pour faire acte de politesse, soit pour se faire connaître et prévenir des accidents fâcheux. Donc, règle générale, tous les villages ont leur chef de nom bien connu; ce chef est élu à la pluralité des suffrages du village. Lorsque, par suite de mort ou de démission, un village se trouve sans chef, les bourgeois les plus influents, les vieillards vénérables font savoir au peuple libre d'avoir à réfléchir

sur l'élection prochaine d'un nouveau chef. Après un certain laps de temps plus ou moins long selon les circonstances et surtout suivant les besoins de la petite république, vivant en paix et en sécurité ou bien menacée de la guerre étrangère, il y aura convocation générale à la maison commune pour l'élection et la consécration du nouveau chef. Inutile de dire qu'une séance si importante ne saurait être close sans que quelques porcs, bœufs ou buffles, accompagnés d'une ou plusieurs jarres de vin, n'y aient aussi leur part toute passive, uniquement pour régaler cette nombreuse assemblée constituante. Le chef nouvellement élu et reconnu, mais depuis longtemps désigné par l'opinion publique, ayant accepté non sans force refus et beaucoup de cérémonies, va débiter en ses nouvelles fonctions par une autre hécatombe, mais celle-ci à ses propres frais. Ne faut-il pas remercier ses sujets de tant d'honneur et de confiance en prolongeant les joies et les réjouissances du festin ? Au chef sauvage l'honneur suffit; pas de solde, pas de frais de représentation, et cependant on trouve au sein de cette république liberté, égalité et fraternité parfaites. J'oubliais de dire que dans toute réunion où paraît la célèbre jarre au vin, la musique prodigue ses concerts harmonieux et monotones, excitant en temps opportun les nombreux convives à épuiser la jarre tour à tour. Cette musique a aussi souvent pour but d'annoncer la joie commune à tous les villages voisins.

Le pouvoir chez les Stiengs est purement électif, jamais héréditaire. Aux yeux de ces peuples enfants, la valeur et le mérite, accompagnés de la majorité des suffrages, peuvent seuls élever un individu au souverain pouvoir. Ainsi, les enfants du chef, en héritant des biens de leur père défunt, n'ont aucun droit à sa dignité; cependant, si le sang royal chez eux est orné des qualités qui font un bon chef, l'aîné ds enfants ou quelque autre plus digne ne manquera d'arriver au pouvoir, soit de suite, soit quelques années plus tard. Dans ce pays l'ambition de gouverner est rare presque inconnue; le Stieng sera avide mais non ambitieux, et la raison est que chez lui le commandement qui ne rapporte rien sent un peu l'esclavage. [...]

(Pages 128-129)

Fortifications – Les fortifications autour d'un village stiong sont vite terminées; deux ou trois jours au plus suffisent pour l'entourer d'un large cercle de défense. Dès ce moment la citadelle est imprenable si les sentinelles font bien leur devoir. Ce genre de défense consiste à abattre les arbres les uns sur les autres dans l'ordre qui donnera le plus grand désordre; les uns coupés au ras de terre, croisés et entrelacés; les autres, à un ou deux mètres de haut au moins, mais ordinairement coupés seulement à demi pour qu'ils se conservent verts longtemps, les grands arbres d'abord couchés les premiers, puis les arbustes et les bambous renversés par-dessus, toute la cime en dehors et le tronc vers l'enceinte du village. De tels abattis seraient déjà un grand embarras pour l'ennemi qui, pour pénétrer jusqu'aux maisons, aurait à se faufiler, à travers tant d'obstacles, à fouler aux pieds un si haut tas de branches d'arbres; et si, par impossible, l'ennemi a pu arriver jusqu'auprès du village sans être attaqué et arrêté au loin par les sentinelles, comment pourrait-il soutenir une attaque sur un pareil champ de bataille; car il a besoin de ses quatre membres autant pour reculer que pour avancer; il ne peut armer son arbalète, il ne peut trouver une flèche. Les assiégés, au contraire, les uns debout brandissant leurs sabres ou leur serpe, poussent des hourras sauvages; les autres, accroupis par terre pour tendre l'arbalète, font pleuvoir sur l'ennemi une grêle de flèches meurtrières souvent empoisonnées. Dans ce cas, l'armée des assiégeants n'a qu'à battre en retraite le plus vite possible de peur d'être prise entre deux feux.

Mais assez rarement les choses se passent ainsi parce que les fortifications étant bien faites, l'ennemi ne peut ni n'ose approcher de si près. En effet, ces premiers abattis qui ne forment guère qu'un grand embarras et non un vrai rempart, le Stiong les aura bien vite, en un ou deux jours de temps, rendus non seulement impénétrables mais même inaccessibles à tout être humain. Il hérissera donc toutes ces branches, tous ces bambous moitié coupés et courbés les uns sur les autres, il les hérissera dis-je, de mille pointes acérées et durcies au feu, aussi tranchantes que de bons couteaux; il y en aura en haut et en bas, à droite et à gauche; les unes pour piquer à la tête, les autres en pleine poitrine, au ventre, aux jambes; sous les feuilles, sous les débris de bois pourri, le sol en sera couvert; pour une qui paraît, il y en aura dix de cachées; pour en éviter une qu'on

voit, on pose le pied sur une autre qu'on ne voit pas; on regarde à terre et le sang coule au front. Outre les piques, il y aura souvent encore dans ce fourré un certain nombre de lances aussi fortement tendues qu'habilement cachées, qui, vous perçant de part en part, vous cloueront mort sur place. [...]